

Reprise d'un hypermarché Géant Casino en Martinique : l'Autorité ouvre une phase d'examen approfondi

Publié le 18 décembre 2020

Le groupe Parfait (ci-après « Parfait ») et l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc (ci-après « l'ACLEC ») ont notifié à l'Autorité de la concurrence la prise de contrôle conjoint d'un hypermarché précédemment exploité par le groupe Ho Hio Hen sous enseigne Casino (Géant la Batelière¹), situé dans la commune de Schoelcher, en Martinique.

L'Autorité de la concurrence a décidé d'ouvrir une phase d'examen approfondi considérant que l'opération est de nature à poser des questions importantes de concurrence.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 18 décembre 2020

[Lire le communiqué](#)